



Site Natura 2000 FR-210-2002

SITE A CHIROPTERES DE LA VALLEE DE L'AUJON

Département :	Haute-Marne
Commune(s) :	Aizanville, Braux-le-Châtel, Bricon, Châteauvillain, Cirfontaines-en-Azois, Maranville, Orges, Pont-la-Ville, Vaudrémont
Surface :	3 734 ha
DOCOB :	Validation en COPIL le 20 juin 2013 Arrêté d'approbation le 29 mars 2018
Désignation en Zone Spéciale de Conservation :	Arrêté du 1 ^{er} juin 2015
Animateur(s) actuel(s) :	CEN Champagne-Ardenne et Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne (période 2018-2021)

Statut(s) de la ZSC :

- ZNIEFF I (4 sites)
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000
- APPB
- SITE INSCRIT

Description générale du site

La Zone Spéciale de Conservation (ZSC) à chiroptères de la vallée de l'Aujon se situe au centre-ouest du département de la Haute-Marne, au sein de la grande région naturelle du Barrois. La ZSC s'inscrit dans un territoire très rural dédié aux grandes cultures et à la forêt. L'élevage bovin, autrefois très répandu, y connaît une forte régression, accentuée depuis le début des années 2000. L'élevage ovin, également jadis ici bien développé, a quant à lui quasiment disparu.



Structure paysagère générale de la ZSC (YB – CENCA)

une grande variété d'habitats, dont certains (pelouses sèches, forêts, zones humides) sont d'intérêt européen, notamment au sein des 4 ZNIEFF de la ZSC.

Faune

C'est la présence d'une colonie de Grands Murins estimée à 2000 individus, initialement installée à Orges (combles de l'église) lors de sa découverte en 2004, qui est à l'origine de la création de la ZSC. Il s'agit de la plus grande colonie de mise-bas de chauves-souris connue sur l'ex région Champagne-Ardenne ainsi que l'une des plus importantes du nord de la France. La ZSC est composée du périmètre correspondant au rayon minimal de chasse du Grand Murin autour de l'église d'Orges. D'autres espèces d'intérêt européen sont connues sur le site : Barbastelle, Grand et Petit Rhinolophes, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Alouette lulu, Pie-grièche écorcheur, Chabot, Lamproie de Planer, Agrion de Mercure et Cuivré des marais.

Principaux intérêts écologiques

Grands paysages

Les boisements de feuillus, prairies, pelouses, friches, vergers plans d'eau et villages, habitats favorables aux chiroptères, occupent 29 % de la ZSC. Les grandes cultures et les boisements de résineux, défavorables aux chauves-souris, occupent 55 % et 16 % de la ZSC.

Habitats naturels

Les habitats naturels de la ZSC n'ont pas été étudiés dans le cadre du DOCOB. Néanmoins celle-ci abrite



Eglise d'Orges (YB – CENCA) et colonie de mise bas de Grands Murins (M. SOL)

Flore

Aucune espèce d'intérêt européen n'a été observée sein de la ZSC mis plusieurs espèces d'intérêts national et régional y sont connues : Aster amelle,

Cynoglosse d'Allemagne, Gentiane jaune, Laîche humble, Laîche pied-d'oiseau, Orchis odorant, Samole de Valérand...

Activités sur le site

L'activité principale de la ZSC est l'agriculture intensive, en lien avec une régression marquée de l'élevage.

Les forêts sont pour la plupart gérées pour la production de bois (les forêts communales sont pour la plupart gérées par l'Office National des Forêts). La chasse aux grands ongulés s'exerce sur plusieurs points de la ZSC.

L'habitat humain, auquel les chauves-souris sont souvent associées (gîtes de mise-bas, de transit et d'hibernation) est bien représenté au sein du périmètre de la ZSC. L'habitat historique en pierre calcaire tend à se détériorer et à régresser tandis qu'apparaissent ici et là des zones pavillonnaires.

Principaux objectifs du DOCOB

Les objectifs à long terme du DOCOB sont de 4 types : maintenir les espaces vitaux nécessaires aux

espèces de chauves-souris, assurer le maintien des habitats et autres taxons patrimoniaux du site, améliorer les connaissances et intégrer la conservation du site dans le contexte local.

Actions engagées

L'animation de la ZSC a débuté fin 2017. Quelques exploitants agricoles ont déjà contractualisé des mesures agro-environnementales climatiques.

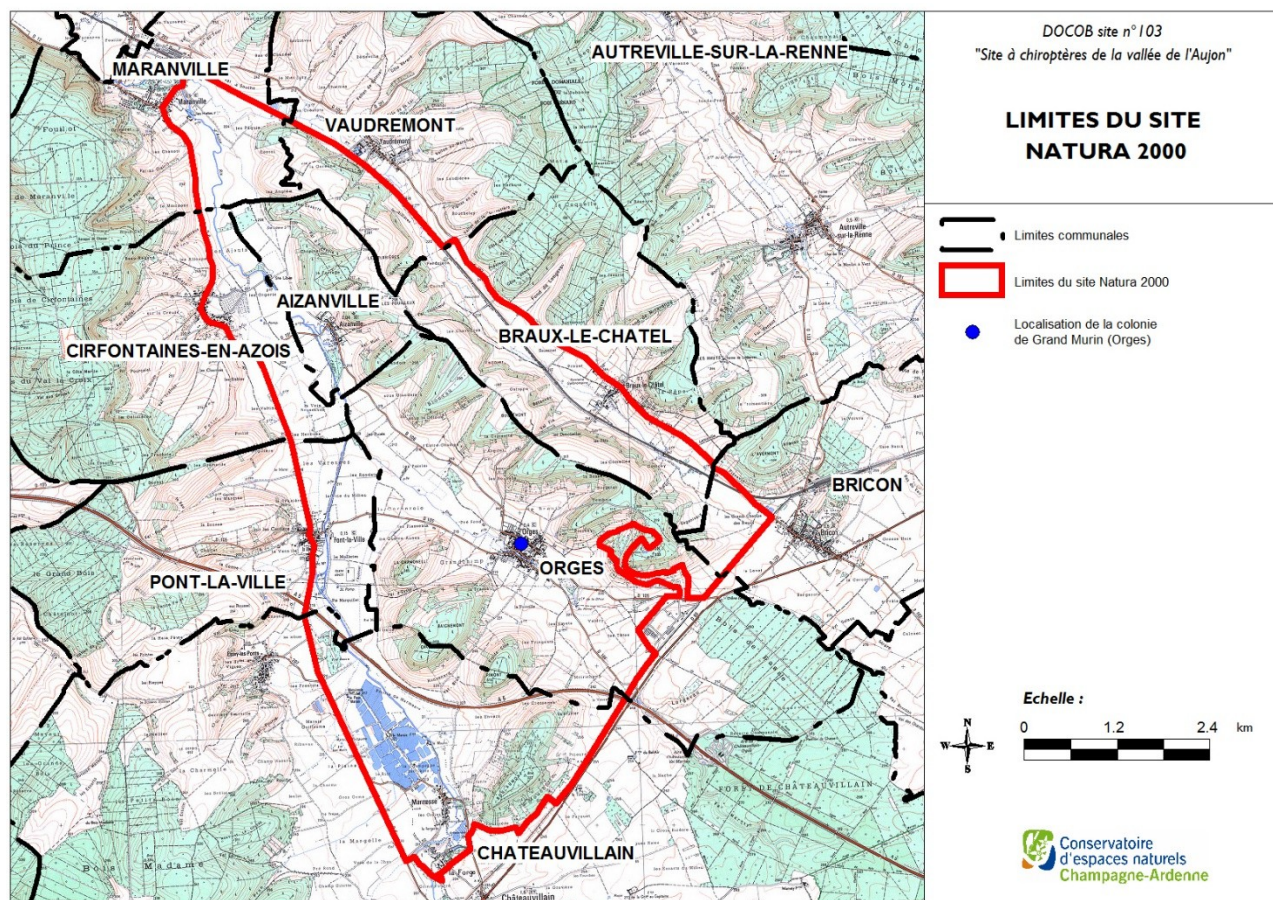
Outils contractualisables déjà engagés

- MAEC - sur Orges et Châteauvillain
- Contrat N2000 -
- Charte N2000 -

Perspectives

Protection des sites de mise-bas du Grand Murin, maintien d'éléments fixes du paysage et de corridors écologiques, soutien et pérennisation de pratiques agricoles pastorales favorables au maintien des habitats, de la flore et de la faune.

Carte du périmètre du site et localisation de la colonie initiale de Grands Murins



Contacts

DDT de Haute-Marne : Frédéric MUSSET, chargé de mission biodiversité – frederic.musset@haute-marne.gouv.fr – 03 51 55 60 34

CEN Champagne-Ardenne : Yohann BROUILLARD, chargé de missions - ybrouillard@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 80 50 50

Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne : Claire DOUBRE, chargée de missions – cdouble@haute-marne.chambagri.fr – 03 25 35 00 60